

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Le port Yoro en état de dégradation avancée



La ministre Ingrid Ebouka-Babackas visitant le quai dégradé par l'érosion

L'un des principaux points d'entrée des denrées alimentaires de Brazzaville et des produits de la pêche, le port Yoro se trouve dans un état de dégradation avancée en témoigne l'érosion qui menace ce site en attente de modernisation. Au cours d'une inspection des structures, la ministre en charge des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a dit prendre bonne note de l'étendue des problèmes.

« Nous sommes sereins parce que la direction générale du port aussi bien que le personnel nous ont démontré leur bonne connaissance de ces défis et leur volonté manifeste de nous accompagner dans cette tâche », a-t-elle déclaré.

Page 3

COVID-19

Les policiers appelés au sens de responsabilité

Au cours d'un point fait sur les activités menées en cette période de crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguët, a attiré l'attention de ses services sur

des comportements décriés par la population lors de certaines interventions. « Le haut-commandement de la force publique et la supervision de l'opération « Mobikissi » vous rappellent l'impérieux devoir de respecter

les citoyens, c'est-à-dire de s'interdire de toute atteinte à leur intégrité physique et à leur dignité. Vous devez sensibiliser et conseiller le public de façon pédagogique », a-t-il précisé.

Page 4

Des équipements lourds pour le CHU-B



Un échantillon de don du Canada au Congo/Adiac

L'ambassadeur du Canada au Congo, Nicolas Simard a remis au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), le 17 juin, des équipements de connexion individuelle, du matériel de réanimation, des appareils de monitoring, des masques de protection, etc.

La donation a été couplée au lancement du projet de renforcement de la cellule d'hygiène et de salubrité de cet établissement sanitaire public en vue de lui

permettre de faire face à la pandémie du coronavirus. Le don a été réceptionné par la ministre en charge de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, qui a salué le partenariat entre le CHU-B et le Canada.

Page 4



DISPARITION

Foundoux Mulélé rappelé à Dieu

L'ancien international congolais, Léopold Bernard Foundoux Mulélé, médaillé d'or avec les Diables rouges football aux premiers Jeux africains

en 1965, a tiré sa révérence hier à Brazzaville des suites d'une longue maladie.

Page 9

NUMÉRIQUE

La gouvernance de l'Internet au cœur d'un forum à Brazzaville

Page 3

ÉDITORIAL

Bourbier libyen

Page 2

ÉDITORIAL

Bourbier libyen

La pandémie de Covid-19 n'a pas totalement éclipsé les autres crises qui affectent les régions du monde. Tel est le cas du conflit libyen dont les derniers développements font réagir les puissances extérieures directement ou indirectement impliquées sur le terrain. On assiste à un nouvel enchaînement de déclarations contradictoires qui traduit l'obstination de ces puissances à rester au cœur du jeu stratégique pour garder l'initiative sur toutes les questions qui touchent à une éventuelle sortie de crise.

Alors qu'elles stationnaient aux portes de Tripoli, la capitale libyenne, depuis le début de leur offensive, le 4 avril 2019, les forces du maréchal Khalifa Haftar ont été contraintes à la déroute par leurs rivaux du gouvernement d'entente nationale que dirige le Premier ministre Fayez al-Sarraj. La reculade de celui qui est présenté par une certaine opinion comme l'homme fort de la Libye est si complète et inattendue que l'on pense désormais à un changement radical du rapport des forces dans cette guerre interminable.

Le succès enregistré par les troupes du gouvernement reconnu par les Nations unies résulte de l'appui militaire que la Turquie apporte à Fayez al-Sarraj. De ce fait, Ankara s'attire les foudres des autres puissances qui ont des intérêts en Libye, en commençant par l'Égypte toute proche qui a mis en œuvre un accord de cessez-le-feu et ne cache pas son soutien au maréchal Haftar. Pour sa part, la France, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, juge inacceptable ce que fait la Turquie en Libye.

Pourrait-on obtenir des deux parties au conflit un retour à la table des négociations sans une action positive des pays qui les soutiennent ? L'une de ces actions pourrait être le respect sans condition de la résolution de l'Onu relative à l'embargo sur les armes. La réalité est que les marchands d'armes de tous les bords profitent de la large frontière maritime libyenne pour rentabiliser leur activité. Devant un tel enchevêtrement d'intérêts, même si elle reste attachée à sa feuille de route pour une sortie de crise par le dialogue, l'Union africaine éprouvera toutes les peines du monde à se faire entendre.

Et davantage si, comme cela est le cas depuis neuf ans, les composantes libyennes elles-mêmes continuent de faire le jeu de l'extérieur.

Les Dépêches de Brazzaville

PAIEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

Les opérateurs économiques s'impatientent de plus bel

Le collectif des syndicats du patronat congolais a rencontré le bureau de l'Assemblée nationale, le 16 juin, pour lui soumettre ses doléances et solliciter son appui auprès du gouvernement afin qu'il solde leur dû.

Six syndicats patronaux étaient représentés à cette séance de travail. Il s'agit de l'Unoc, Unicongo, Cogepaco, Copeco, CCEC et le Meduc. Avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, ils sont revenus sur le paiement de la dette intérieure commerciale dont le processus était déjà enclenché mais qui tarde à se concrétiser.

Les deux parties ont aussi débattu de la question des sinistres subits par les opérateurs économiques, un autre volet de la dette à laquelle le gouvernement n'a toujours pas fait face aux investisseurs nationaux. Il s'y ajoute celle du coronavirus (Covid-19).

« Le collectif des syndicats patronaux du Congo a rencontré le bureau de l'Assemblée nationale pour parler de la dette intérieure commerciale, de la question de sinistres et du coronavirus (Covid-19),



El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka s'exprimant à l'issue de la séance de travail avec le bureau de l'Assemblée nationale. Photo Adiac

pour lesquelles les opérateurs économiques ont subi des conséquences drastiques. Nous sommes venus lui soumettre nos doléances pour que nous trouvions ensemble une solution concertée », a précisé le président du patronat congolais, El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka.

Dans les échanges, il n'a pas communiqué le montant total de cette dette, mais a précisé qu'avant la crise sanitaire, le dossier y relatif était déjà avancé. Les titres de paiement, a-t-il précisé, étaient déjà émis, mais les résultats issus des audits réalisés par deux cabinets internationaux n'étaient pas de leur goût. Ce qui a fait que celui-ci soit ré-examiné pour plus de clarté avant le paiement.

« Avant la crise sanitaire en cours, tout était en bonne voie et les titres de paiement déjà émis pour que les opérateurs économiques soient payés. Mais les résultats des audits réalisés ne nous ont pas convaincus, parce que 99% des entreprises listées étaient chinoises et cela ne nous a pas plu », a renchéri le président du patronat congolais.

Firmin Oyé

FONCIER

Le projet de loi sur le cadastre national en examen au parlement

Retenu parmi les projets de loi inscrits à l'ordre de la neuvième session ordinaire du parlement, ouverte le 2 juin dernier à Brazzaville, ce texte va permettre l'adaptation du cadastre aux exigences de la bonne gouvernance foncière, ce qui facilitera la sécurisation des tenures, tout en assurant l'immatriculation fiable des propriétés, la mobilisation de la ressource foncière.

D'autre part, la refonte du cadastre va renforcer le service public d'établissement des documents cadastraux, la protection technique ainsi que la garantie administrative de la propriété bâtie et non bâtie. Elle facilitera l'accès des popu-

lations à la terre afin d'éliminer les phénomènes de superposition des titres fonciers et de thésaurisation foncière.

Cette réforme fera du cadastre national un outil plus efficace dans la mise en œuvre de ses missions de service public et

le transformera en un outil à vocation économique et social tourné vers le développement. Rappelons que le cadastre a été institué au Congo en 1981 en vertu de la loi du 13 juin 2018 alors que l'explication de la nouvelle législation fixant les règles d'acquisition et d'occupation des terres et terrains par le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, date de Juillet de la même année.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Une érosion menace le port Yoro

Le quai du port des pêcheurs et des petits commerçants est en état de dégradation avancée. La ministre des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a effectué une descente sur le site et les autres installations du port autonome de Brazzaville, le 16 juin, pour s'enquérir des réalités du transport fluvial.

Le port de Yoro constitue l'un des principaux points d'entrée des denrées alimentaires de Brazzaville et des produits de la pêche. Malgré les animations observées au niveau de cette succursale du port autonome de Brazzaville, l'inquiétude est palpable parmi les usagers du port Yoro, à Talangaï, dans le sixième arrondissement de la ville capitale. Depuis 2018, ce site devrait être modernisé grâce à un financement de l'Agence marocaine de coopération internationale, soit environ deux milliards de francs CFA.

De nombreux riverains s'interrogent au sujet du démarrage effectif des travaux d'élargissement du débarcadère du port. L'ouvrage annoncé pourra comporter des zones d'activités, de commercialisation et de transformation des produits de la pêche sur une superficie d'un hectare sept cents mètres. Il est prévu la construction d'une cinquantaine de magasins, de deux ateliers de mécanique et de réparation de pirogues, ainsi que d'une chambre froide, d'une



L'état du port de Brazzaville/Adiac

fabrique de glace.

La situation du port Yoro est préoccupante autant que le site de l'ancienne gare à passagers en état de vétusté, le point de débarquement du Beach, les entrepôts... D'après la ministre de tutelle, In-

grid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, le constat invite à prendre conscience de l'étendue des défis à relever. « Nous sommes sereines parce que la direction générale du port aussi bien que le personnel nous ont démontré leur

bonne connaissance de ces défis et leur volonté manifeste de nous accompagner dans cette tâche », a-t-elle estimé.

Celle-ci venait de prendre ses fonctions à la tête du ministre des Transports, de l'Aviation civile et

de la Marine marchande, cumulativement à son portefeuille du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale. La visite des installations portuaires de Brazzaville intervient peu après celle des structures sous-tutelle à Pointe-Noire. « Nous allons nous assoir pour faire le débriefing de notre visite et, ensuite, déterminer les priorités que nous allons enfermer dans les délais », a assuré la ministre, ajoutant que le gouvernement pourra mobiliser des ressources financières sur fonds propre ou via des partenaires en vue de certains chantiers au port. À noter que le port autonome de Brazzaville et ports secondaires traverse une crise financière et économique sans précédent provoquée par la baisse des activités portuaires. Les dettes fiscales et sociales de l'établissement public sont estimées à plus de trois milliards de francs CFA. Son directeur général, Pierre Bossoto, en appelle à une implication de la nouvelle ministre des Transports.

Fiacre Kombo

CARRIÈRE ADMINISTRATIVE

Les dossiers d'avancement du personnel de l'ARTF en examen

La commission d'avancement de l'Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF) se réunit à Brazzaville du 16 au 19 juin. Cette rencontre vise à examiner notamment la question relative au reclassement de son personnel dont le dernier remonte à 2014.

Les dossiers au centre des échanges portent en effet sur la prise en compte des réclamations sur les formations, les omissions d'échelons lors du versement dans la convention collective, etc.

« L'ARTF est un vaste chantier qui, du jour au jour, est en train de connaître une évolution institutionnelle pour un lendemain meilleur. Attendus depuis quelques années, ces travaux s'ouvrent aujourd'hui à la grande satisfaction de l'employeur et du salarié, soucieux de garantir les droits et devoirs de chacune des parties », a déclaré le directeur général de cette structure, Robert Massamba-Debat.

Intervenant, le directeur des ressources humaines et de la logistique de l'ARTF, Epenit Kazaband Rostand, a rappelé que les formalités administratives auprès des caisses de la sécurité sociale en vue de l'obtention du titre de pension ont emmené leurs anciens collègues à faire surseoir le dépôt de leur dossier, en attendant de disposer du texte portant révision de leur situation administrative.

« Si le temps qui nous était imparti n'a pas permis de répondre promptement à ces réclamations, loin de nous l'intention de ne pas faire face à nos responsabilités », a-t-il souligné.

Notons que le processus d'avancement des salariés inscrits au tableau d'avancement selon les dispositions de la convention collective de l'ARTF devrait comporter trois étapes, à savoir : l'évaluation des salariés par notation, la commission préparatoire à l'avancement et la commission à l'avancement.

Lopelle Mboussa Gassia

NUMÉRIQUE

La gouvernance de l'Internet au cœur d'un forum à Brazzaville

La réunion qui se tient les 18 et 19 juin par visioconférence constitue une plateforme nationale d'échanges équitables, transparents et reflétant la nécessité d'une plus grande inclusion des acteurs dans le développement de la gouvernance de l'Internet.

Sous l'égide du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, plus précisément de la direction générale du Développement de l'économie numérique et des Nations unies, le Forum sur la gouvernance de l'Internet (IGF) 2020 se tient sur le thème « Internet, digital et covid-19 : Perspectives et transformations ».

Un thème qui rappelle une fois de plus la nécessité d'une meilleure appropriation des ressources internet, au moment où le monde s'offre opportunément, depuis quatre mois, l'occasion d'expérimenter le télétravail et les autres formes d'administration électronique, en raison de la confiscation par la Covid-19 des libertés individuelles et collectives. LIGF se révèle comme une opportunité de poser la réflexion sur comment la Covid-19 crée une nouvelle conjoncture d'accélération de la transformation digitale.

Au-delà, le forum se charge de faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques autour des politiques multisectorielles, des normes et approches réglementaires qui garantissent un accès équitable et abordable ainsi qu'une bonne gestion des ressources critiques et fondamentales de l'Internet.

L'édition IGF-2020 réunira plusieurs participants composés d'experts au niveau national et régional. Un retour d'expérience et une participation active de tous les acteurs lors des différentes sessions devront mettre en lumière les questions actuelles et émergentes sur la gouvernance de l'Internet afin de favoriser la durabilité, la ro-



bustesse, la sécurité, la stabilité et le développement d'Internet.

Des sessions et des keynotes animés par des experts

Le panel gouvernemental sur le thème « L'usage de l'Internet dans la gestion des catastrophes ou pandémies » réunira les ministres Bruno Jean Richard Itoua, de l'Enseignement supérieur ; Léon Juste Ibombo, des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Jacqueline Lydia Mikolo, de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement et Antoinette Ndinga Dzondo des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. On note également des keynotes comme celui sur la gouvernance internet qui sera fait par Rodrigue Guiguemde, directeur général du développement de l'industrie numérique du Burkina Faso, vice-président du GAC/ICANN. Sous la même forme, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'Alphabétisation du Congo, Anatole Collinet Makosso, interviendra sur la télé-éducation, en référence au programme récemment mis en place par ce département pour poursuivre

la formation des élèves en classe d'examen pendant le confinement. Le ministre Thierry Mougalla, en charge de la Communication et des Médias est également attendu autour de la « transition digitale ».

Plusieurs sessions sont organisées pendant ces deux jours, à l'instar de celle portant sur « Les infrastructures face aux défis du télétravail et de l'éducation au Congo », avec comme intervenants les directeurs généraux de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, Louis Marc Sakala, et de MTN Congo, Ayham Moussa. Autre session à épinglez, « la cybercriminalité et les lois en vigueur au Congo », avec comme participants le directeur général du développement de l'économie numérique et le chargé de programmes cybersécurité UIT Afrique centrale et Madagascar, Serge Valéry Zongo. Plusieurs experts comme Jérôme Iwandza, Vérone Mankou, Idriss Antonin Bossoto, Laetitia Nkakou, François Ambende ou encore Rolland Ondeli interviendront pendant ces deux jours.

S'appuyant sur les objectifs de développement durable des Nations unies et le mandat confié lors de la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information à Tunis (SMSI), le Forum sur la gouvernance de l'Internet (IGF) est une activité dirigée par les Nations unies lancée en 2006 en tant que plate-forme mondiale pour le dialogue politique multipartite sur les questions actuelles et émergentes sur la gouvernance de l'Internet.

Quentin Loubou

SÉCURITÉ

Les policiers appelés à un engagement de type nouveau face à la Covid-19

Le 17 juin à Brazzaville, le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet, a attiré l'attention des agents de l'ordre sur le comportement à adopté lors des interventions visant à faire respecter les mesures gouvernementales dans la lutte contre la Covid-19.

« Le haut-commandement de la force publique et la supervision de l'opération "Mobikissi" vous rappellent l'impérieux devoir de respecter les citoyens, c'est-à-dire de s'interdire de toute atteinte à leur intégrité physique et à leur dignité. Vous devez sensibiliser et conseiller le public de façon pédagogique », a déclaré le général Jean François Ndenguet, lors d'un échange avec les directeurs centraux, les commandants d'unités spécialisées, les commissaires centraux, les chefs de commissariats, les chefs de postes avancés... L'objectif de la rencontre: faire le point des réussites, des insuffisances et des attentes.

Le bilan à mi-parcours dressé par le directeur général de la police, qui tient compte des forces et faiblesses, souligne que la Force publique fait de son mieux pour remplir les missions qui lui sont assignées, dans le cadre de l'opération « Mobikissi » visant à faire respecter les dispositions de riposte à la pandémie de Covid-19. Le couvre-feu s'exécute normalement, le port de masque



Le général Jean François Ndenguet échangeant avec d'autres membres du commandement de la police

est de plus intériorisé par la population suite à l'action de la police, les règles particulières prises en matière de transport en commun également, la fermeture des frontières y compris. « En cette période de déconfinement par palier, où nous guettons toutes les tentations de relâchement

et tous les risques de perte de vigilance, il faut renforcer les capacités d'action, améliorer la qualité des interventions », a ordonné le général Jean François Ndenguet.

Protection des agents de l'ordre « La Force publique a du mérite d'autant plus que les résultats

sont obtenus malgré l'insuffisance des moyens », à en croire le directeur général de la Police. Il a en effet évoqué l'insuffisance du matériel de protection des agents sur le terrain pour des interventions sécurisées sur des personnes déclarées positives à la Covid-19. Les barrières métal-

liques, concernant le couvre-feu, font défaut. C'est ainsi qu'il y a partout dans les villes des barages de fortune faits de brique et de broc, a fait savoir le général Jean François Ndenguet.

Ce que la population dénonce

Le directeur général de la police a évoqué les dérapages constatés qui sont par ailleurs dénoncés par la population : violence physique, indiscipline, vols et extorsions... « Les agents indélicats qui ternissent la réputation et l'honneur de la Force publique seront sévèrement châtiés », a averti le général Jean François Ndenguet. Selon lui, les agents de l'ordre doivent faire preuve de discernement pour ne pas appliquer la loi de façon abusive et aveugle. La non-violence, la maîtrise de soi doivent être de mise afin d'éviter les réactions épidémiques ou d'excessive nervosité, a-t-il poursuivi, en appelant la population à avoir confiance à la Force publique, à lui faciliter la tâche dans l'application des mesures barrières contre la Covid-19 en faisant preuve de civisme.

Rominique Makaya

FINANCES

L'administration fiscale appelée à améliorer la collecte des impôts

Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a invité le 17 juin à Brazzaville les responsables de l'administration fiscale à améliorer le système de collecte d'impôts afin de renflouer les caisses de l'Etat. Il s'est adressé lors d'une visite de la direction générale des impôts et des domaines.



Le ministre délégué au Budget lors de sa visite à l'assiette de Baongo

« Nous sommes dans une situation économique difficile où, nous ne pouvons plus compter sur les ressources pétrolières. Nous ne comptons plus que sur nos recettes intérieures à savoir les impôts et les douanes », a-t-il déclaré.

Selon lui, la tâche assignée au ministre des Finances et du Budget est de faire en sorte que la collecte des impôts et des recettes douanières soit à même de financer le train de

vie de l'Etat. Car, il ressort que les recettes des quatre premiers mois de l'année en cours n'ont pas été à la hauteur des attentes gouvernementales.

« Nous avons constaté que nous sommes largement en dessous des attentes qui étaient les nôtres. Cela s'explique certes, par la présence de la pandémie de Covid-19 mais, le délai de grâce accordé aux entreprises s'achève la fin de ce

mois. On fera le nécessaire pour vous motiver. On contrepartie, on attend les résultats », a indiqué Ludovic Ngatsé.

Interrogé sur les conditions de travail peu favorables au sein de l'administration fiscale notamment à la direction générale, le ministre délégué au Budget a fait savoir que la situation sera examinée au niveau du gouvernement.

Rappelons que la direction générale des impôts et des domaines est le principal pourvoyeur des caisses de l'Etat. Les objectifs budgétaires qui lui sont fixés au titre de l'année 2020 s'élèvent à 739 milliards de francs CFA.

Lopelle Mboussa Gassia

COVID-19

Le Canada fait don d'équipements lourds au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville

L'ambassadeur du Canada au Congo, Nicolas Simard, a remis le 17 juin, un don de matériel au ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Le don a été composé de masques de protection, d'équipements de connexion individuelle, de matériel de réanimation, d'appareils de monitoring, etc.

La cérémonie s'est déroulée lors du lancement du projet de renforcement de la cellule d'hygiène et de salubrité du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) pour faire face au coronavirus.

Le diplomate canadien, Nicolas Simard, a expliqué que le projet est le résultat d'un partenariat entre le gouvernement du Canada avec l'Unité de santé internationale du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, au Canada dans le cadre du Fonds canadien d'initiatives locales. Le projet, poursuit-il, appuie l'acquisition de matériel médical et de médicament essentiel pour traitement de la Covid-19, d'équipement de protection individuelle pour le personnel de l'hôpital, la prise en charge alimentaire des patients souffrant du coronavirus, des patients indigents ; la formation du personnel sur la prise en charge des cas du Covid-19 ainsi que la prévention et le contrôle des infections.

L'objectif est également de renforcer la cellule d'hygiène et de salubrité du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville afin d'assurer la sécurité et la protection du matériel du personnel soignant, des patients et la famille, a ajouté Nicolas Simard.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a expliqué à cette occasion que le Canada est un partenaire sincère du Congo surtout dans le transfert des connaissances et d'échange d'expertise après cette période de transition. « Le CHU n'est pas à sa première expérience de coopération entre le Congo et le Canada. Ce don en est certainement le symbole. A cet effet, nous vous remercions de continuer à travailler dans le sens de renforcer cette coopération, de la rendre plus visible, efficace et pérenne », a-t-elle déclaré. Pour le directeur général du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, Sylvain Villiard, le don permettra aux agents paramédicaux et médecins de mieux soigner les Congolais malades et de se protéger lorsqu'on est en contact direct avec les malades. Interrogé sur la nature du don, le chef de service des urgences, le Dr Christ Arnaud Tiafumu Kondé, a indiqué que le don vient à point nommé parce que le matériel permettra au personnel soignant de prendre tous les patients en charge.

Depuis trois mois poursuit-il, les centres de santé du Congo prennent en charge les patients du Covid-19 en éprouant des difficultés en matériel avec la fermeture des voies aériennes. « Les hôpitaux ont besoin du matériel en grande quantité en dépit des dons donnés au gouvernement. Tous les jours, cependant le matériel, est à usage unique. », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

« Nous sommes dans une situation économique difficile où, nous ne pouvons plus compter sur les ressources pétrolières. Nous ne comptons plus que sur nos recettes intérieures à savoir les impôts et les douanes »

COVID-19/AFRIQUE

Une industrie pharmaceutique fragile et dépendante

L'Afrique subsaharienne est la région du monde qui importe les neuf-dixièmes de ses médicaments. Ce qui la fragilise et maintient sa dépendance en matière de santé, malgré l'émergence de productions locales, surtout en cette période dominée par la pandémie de Covid-19.

L'industrie pharmaceutique en Afrique demeure à un état embryonnaire. Seulement 3% de la production mondiale de médicaments est issue du continent africain. Celle-ci provient de quelques «hubs» ou «pharm-merging». Or l'Afrique est un continent à fort potentiel, sur le plan humain et économique. Les possibilités semblent infinies. «La pandémie de Covid-19 a révélé la nécessité de développement de l'industrie locale», a déclaré le docteur Vandil Deli, directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la Santé du Cameroun. «Car en début de pandémie, certains pays produisant le plus de substances actives ou de produits finis, ont restreint, voire interdit l'exportation de certaines matières», a-t-il expliqué.

L'Afrique est dépendante en matière de médicaments

La Covid-19 a donc révélé la fragilité et la dépendance des pays d'Afrique subsaharienne en matière de médicaments, donc de santé. Le continent africain a besoin d'industriels locaux et que les Etats africains approvisionnent les hôpitaux sur le marché local. «Il faut que l'Etat s'implique réelle-

ment et directement. Avec des mesures telles que l'arrêt d'importation des produits fabriqués localement sur une durée de cinq ans, juste pour permettre aux gens de rentabiliser leur investissement», a déclaré Elisabeth Kacou, fondatrice de la société qui porte son nom. La santé des Africains est exagérément dépendante des grands laboratoires étrangers. L'avenir du médicament devra dépendre un peu plus des industriels africains.

L'éclosion du potentiel par l'éclosion l'industrie pharmaceutique. Celle-ci participe à l'amélioration et au maintien de la qualité de vie des populations. La demande en produits pharmaceutiques se fait de plus en plus croissante, et l'Afrique ne semble pas être à même de profiter ou stimuler l'expansion de ce secteur, afin de répondre à la demande. Mais au sein du même continent, on observe un «clivage». Alors que le Maroc, l'Algérie et l'Afrique du Sud, arrivent à satisfaire entre 70% et 80% de leurs besoins pharmaceutiques, l'Afrique centrale semble peiner. Près de 99% de médicament qui y circulent sont importés de l'étranger. Ce qui n'est pas sans poser plu-

sieurs problèmes, notamment les coûts élevés liés au transport, à l'approvisionnement des stocks tributaires des délais de livraison parfois longs, au développement de produits contrefaits ou de moindre qualité. L'industrialisation de ce secteur permettrait la mise à disposition de produits de santé en adéquation avec les besoins des populations, à des prix abordables et en nombre suffisant. Une des réponses à l'accessibilité du médicament en Afrique est le développement à l'échelle régionale.

Investir dans l'industrie pharmaceutique en Afrique

La croissance de la population africaine, qui aujourd'hui est supérieure à un milliard d'individus, constitue un défi majeur. Un défi encore plus important car il intègre la prise en charge des besoins en matière de santé. La demande en matière de santé sera donc croissante, mais l'Afrique semble ne pas être à même de profiter de l'expansion de ce secteur. L'industrie pharmaceutique du continent étant en état embryonnaire. Les dépenses pharmaceutiques en Afrique devraient atteindre 30 mille dollars. Il urge de considérer

ce secteur, qui semble être un créneau porteur de croissance, mais aussi pour réduire la dépendance du continent vis-à-vis de l'extérieur, notamment sur des sujets aussi sensibles et vitaux que la santé.

Très peu d'entreprises sont actives dans l'industrie pharmaceutique en Afrique. L'offre en produits pharmaceutiques en provenance de l'Afrique ne représente que 2% de l'offre mondiale. Les quelques entreprises qui couvrent le secteur sont des filiales de laboratoires délocalisés. C'est le cas de Sanofi Aventis, Pfizer, Cipla. Ces laboratoires se concentrent sur la production de médicaments génériques destinés au marché local et s'activent sur la recherche. L'essentiel de la consommation de produits pharmaceutiques est couvert par les importations en provenance d'Europe et d'Asie.

Les industriels locaux connaissent une croissance à deux chiffres depuis près de

dix ans, et certains comme le Sud-Africain Aspen Pharmacare jouent déjà dans la cour des grands, pesant cinq milliards de dollars à la Bourse de Johannesburg. L'Afrique peut exploiter ce secteur comme un levier au développement. L'implantation de nouvelles industries pharmaceutiques permettra, au-delà de la prise en charge des problèmes liés à la santé à moindres coûts, à créer de l'emploi. Pour atteindre ses objectifs, le secteur doit mettre en place une stratégie qui consiste à créer un environnement propice et attractif pour l'exercice de cette activité et renforcer le développement des entreprises localement présentes afin de limiter les importations. Le partenariat entre le public et le privé demeure un levier de développement majeur. Le secteur est délaissé alors que l'Afrique comptera d'ici 2050 près de 2,4 milliards d'individus.

Noël Ndong

INTERNET

L'Afrique au pas du haut débit

L'Union africaine des télécommunications (UAT) et Ericsson se sont associés pour accélérer la croissance du numérique en Afrique. Ils vont promouvoir la gestion rationnelle du spectre et œuvrer afin de réduire le coût des technologies télécoms pour en faciliter le déploiement et l'accès sur le continent.

L'UAT, l'agence de l'Union africaine spécialisée dans la promotion et le développement des TIC sur le continent, a signé un protocole d'accord avec Ericsson le 15 juin 2020. A travers cette collaboration, l'UAT veut tirer parti de l'expertise de l'entreprise télécoms suédoise pour accélérer le déploiement du haut débit sur le continent et garantir un accès pour tous.

Pour John Omo, secrétaire général de l'UAT, la « collaboration avec Ericsson vise à connecter, à innover et à transformer le continent en une économie de la connaissance ». Lors de la cérémonie de signature de l'accord à Nairobi au Kenya, il a souligné qu'il est impératif que les économies du continent deviennent plus compétitives, plus agiles, plus ouvertes et plus innovantes afin de tirer parti des innovations en matière de TIC pour transformer les nations africaines en économies intelligentes. A sa suite, Fadi Pharaon, le président d'Ericsson Moyen-Orient et Afrique, a expliqué que cette collaboration « sera axée sur les stratégies de gestion du spectre. En tirant parti de notre expérience mondiale en matière de gestion du spectre, nous visons à partager les meilleures pratiques mondiales qui garantiront une utilisation efficace des ressources rares et l'attribution de nouvelles fréquences. Cela apportera des avantages sociétaux qui permettront de créer une société plus connectée et fondée sur la connaissance en Afrique ».

La collaboration prend tout son sens au regard de l'adoption croissante du mobile et du haut débit en Afrique qui ira grandissant ces prochaines années. Dans son rapport « The Mobile Economy 2020 », l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie estime que le taux de pénétration du smartphone qui était de 45 % sur le continent en 2018 atteindra 65 % en 2025. La technologie 2G qui représentait 46 % du réseau mobile en 2019 chutera à 12 % en 2025 au profit de la 3G (46 % en 2019) qui deviendra la technologie réseau la plus utilisée (58 % en 2025). La technologie 4G qui représentait 10 % du réseau mobile en 2019 grimpera à 27 % dans cinq ans. La 5G déjà présente sur le marché télécoms africain ne représentera que 3 % du réseau mobile en 2025.

Josiane Mambou Loukoula

350 millions de personnes à risque élevé dans le monde

Près de 350 millions de personnes dans le monde risquent d'être durement atteintes par la maladie Covid-19 et nécessiteraient une hospitalisation en cas de contamination.

On sait que le nouveau coronavirus touche très inégalement les humains en fonction de multiples facteurs liés à l'état de santé, à l'âge, au sexe et autres. Le SARS-CoV-2 laisse ainsi dans leur très grande majorité indemne les jeunes gens en bonne santé et touche au contraire souvent durement les personnes âgées atteintes de maladies chroniques comme le diabète.

En fonction de ce que l'on sait des facteurs de risques, des chercheurs britanniques ont cherché à établir pour 188 pays les risques différenciés

pour les populations selon l'âge, le sexe et l'état de santé. Les résultats, publiés mardi dans la revue médicale britannique The Lancet Global Health, montrent que 1,7 milliard d'humains, soit 22% de la population mondiale, présentent au moins un facteur de risque qui les rend plus susceptibles d'avoir une forme grave de Covid-19. Parmi ceux-ci, 349 millions de personnes sont particulièrement à risque de développer une forme sévère de la maladie et auraient besoin d'être hospitalisés en cas de contamination.

L'étude cite le fait de conseiller aux personnes les plus à risque d'adopter les gestes de distanciation sociale adaptée ou de les rendre prioritaires pour de futures campagnes de vaccination.

La proportion d'habitants à risque est plus faible dans les régions où la population est plus jeune. C'est le cas de l'Afrique, où 16% de la population présente un facteur de risque face au nouveau coronavirus, soit 283 millions sur une population totale de 1,3 milliard. En Europe, cette part est de 31%, soit 231 millions sur une population de 747 millions.

«Mais une plus forte proportion de cas sévères pourrait être mortels en Afrique» relève l'étude, en raison en particulier dans certains pays, de la faiblesse des infrastructures sanitaires, de l'incidence du sida ou encore du diabète, l'un des facteurs aggravants pour cette maladie virale.

Julia Ndeko

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 436.813 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie en décembre. Les États-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché avec 116.127 décès. Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 43.959 morts, le Royaume-Uni avec 41.736 morts, l'Italie avec 34.371 morts, et la France avec 29.436 morts.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 007/ TX/ METPFQE/2020
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE
D'INCUBATION DES ENTREPRISES A IGNIÉ**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction et équipement d'un centre d'incubation des entreprises à Ignié », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Construction d'un bloc administratif;
Construction d'un bloc sanitaire ;
Construction d'un atelier ;
Construction d'un bache à eau.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois au plus tôt et six (06) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/ TX/ METPFQE/2020
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE
D'HEBERGEMENT DES ENTREPRISES A IGNIÉ, (PK 45)**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction et équipement d'un centre d'hébergement des entreprises à Ignié, PK 45 », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Construction d'un bloc administratif ;
Construction d'un bloc sanitaire ;
Construction d'un atelier ;
Construction d'un bache à eau.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois au plus tôt et sept (07) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009/ TX/ METPFQE.CGMP-2020
TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT
LE SECRETARIAT DE LA DGAS, LA DEP ET LA DAAF/DGAS**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Réhabilitation du bâtiment abritant le secrétariat de la DGAS, la DEP et la DAAF/DGAS », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Installation chantier ; Travaux préliminaires ; Gros oeuvres ; Maçonnerie ; Toitures ; Menuiserie ; Faux – plafond ; Electricité ; Plomberie ; Revêtement ; Peinture ; Voirie et réseaux divers.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois au plus tôt et six (06) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) F CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 200.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°010/ TX/ METPFQE/2020
CONSTRUCTION D'UN CEFA DE METIERS RURAUX A KABO DANS
LE DEPARTEMENT DE LA SANGHA**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un CEFA de métiers ruraux à Kabo dans le département de la Sangha », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Construction d'un bâtiment R+ 1 de 6 salles de classe ;
Construction d'un bloc administratif ;
Construction d'un bloc sanitaire ;
Construction d'un poulailler ;
Construction d'une porcherie ;
Bache à eau de grande capacité ;

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois au plus tôt et douze (12) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/ TX/ METPFQE/2020
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CMIM à MADZIA**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un CMIM à Madzia », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Construction d'un bâtiment R+ 1 de six salles de classe ;
Construction d'un atelier industriel ;
Construction d'un bloc administratif ;
Construction d'un bloc sanitaire ;
Construction d'une bache à eau de grande capacité ;

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois au plus tôt et douze (12) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 012/ TX/ METPFQE/2020
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA DE METIERS RURAUX A YAYA
DANS LE DEPARTEMENT DU NIARI**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un CEFA de métiers ruraux à YAYA dans le département du Niari », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

construction d'un bâtiment R+ 1 de 6 salles de classe ; construction d'un bloc administratif ; construction d'un bloc sanitaire ; construction d'un poulailler ; construction d'une porcherie ; Bâche à eau de grande capacité ;

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois au plus tôt et douze (12) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 013/ TX/ METPFQE/2020
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA DE METIERS DES MINES A
SIBITI DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKOU MOU**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un CEFA de métiers des mines à Sibiti », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

construction d'un atelier industriel ;
construction d'un bâtiment R+ 1 de 6 salles de classe ;
construction d'un bloc administratif ;
construction d'un bloc sanitaire ;
construction d'une bache à eau de grande capacité.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois au plus tôt et douze (12) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 014/ TX/ METPFQE/2020
CONSTRUCTION DU COMPLEXE SCOLAIRE AGROPASTORAL
(CSAP) DE LEKANA**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction du CSAP de Lekana », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Construction d'un bâtiment R+ 1 de 6 salles de classe ;
Construction d'un bloc administratif ;
Construction d'un bloc sanitaire ;
Construction d'un poulailler ;
Construction d'une porcherie ;
Bâche à eau de grande capacité ;

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois au plus tôt et douze (12) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

MALI

Le M5 boycotte la réunion avec IBK

Les leaders du Mouvement de contestation du 5 juin (M5), n'ont pas répondu positivement à l'invitation du président de la République, Ibrahim Boubakar Keita (IBK), en vue de former un gouvernement d'union nationale.

Depuis samedi soir, les rencontres se multiplient à Bamako pour tenter d'apaiser la crise sociale et politique au Mali. Ce mardi 16 juin, toutes les forces vives ont été convoquées au centre des congrès de Bamako mais les leaders du M5 ont boudé l'invitation. Au sein du M5, les discussions ont été intenses une bonne partie de la journée pour répondre à l'appel au dialogue du chef de l'État, depuis son allocution à la nation dimanche soir. Devant un parterre d'invités restreint et dans un discours d'une trentaine de minutes, le président IBK a promis sur le front politique « d'engager des consultations pour la formation d'un gouvernement d'union nationale ».

Parmi les membres du mouvement qui rassemble à la fois société civile, religieux et opposants politiques, certains se montrent favorables, d'autres sont contre. Mais après la réunion du Comité stratégique, le M5 s'est finalement mis d'accord. Aucun élément ne s'est présenté au centre des congrès où le chef de l'État avait invité les forces vives pour tenter d'apaiser la crise politique et sociale. Il s'est également prononcé sur la Cour constitutionnelle, accusée d'avoir « tripatoüillé les résultats des élections législatives dans certaines localités » : « elle a donné le meilleur d'elle-même », a assuré le chef de l'État, reconnaissant toutefois que « l'interrogation est permise ».

Sur le front social, l'article 39 sera finalement appliqué pour les enseignants ce qui « mettra fin à la crise scolaire », espère le chef de l'État. Les enseignants qui enchaînent les grèves réclament l'application de cet article qui consacre des augmentations de salaire, depuis la signature d'un accord avec le gouvernement en 2019.

L'application de l'article 39 était réclamée depuis sept mois par le secteur de l'éducation, en crise depuis 2016. Adama Fomba, l'un des porte-parole des syndicats de l'Éducation se réjouit mais reste prudent.

En outre, le président malien Ibrahim Boubakar Keita a donné des nouvelles rassurantes sur Soumaïla Cissé, leader de l'opposition malienne enlevé fin mars dernier dans la région de Tombouctou, alors qu'il était en campagne électorale. « Il est en vie et nous avons des preuves de vie », a-t-il notamment déclaré. « Des efforts sont en cours pour obtenir sa libération dans les plus brefs délais. Nous savons qui sont ses ravisseurs », avec lesquels « les contacts sont établis ».

Josiane Mambou Loukoula

PÉTROLE

Un important sommet africain reporté pour 2021

Initialement prévu en février dernier à Brazzaville, le tout premier sommet des gouvernements des pays membres de l'Organisation africaine des producteurs pétroliers (APPO) se tiendra finalement l'année prochaine, en raison de la crise sanitaire qui frappe de plein fouet le continent.

La décision a été prise lors de la 38^e session du Conseil des ministres des pays membres de l'APPO tenue le 15 juin. Pour cause : le coronavirus continue d'imposer son diktat dans tous les secteurs, sans épargner les grands événements portant sur l'avenir. Le thème retenu pour cette première édition était : « énergie, facteur de développement durable et d'intégration en Afrique ».

Outre le report de ce sommet, les participants ont approuvé de nombreuses recommandations « décisives » pour les membres de l'APPO. Il s'agit notamment de « la recom-

mandation de déplacer le siège temporaire de l'Organisation d'Abuja, au Nigeria vers le siège permanent à Brazzaville, en République du Congo », peut-on lire dans un communiqué de presse rendu public le 16 juin par le secrétaire général de l'APPO, le docteur Omar Farouk Ibrahim.

Cette organisation a également condamné la vente illicite de pétrole en Libye et appelé la communauté internationale à appliquer la Résolution 2146 du Conseil de sécurité des Nations unies interdisant les exportations illicites de pétrole brut dans ce

pays ravagé par la guerre entre factions rivales depuis la chute en 2011 de Mouammar Khadafi.

Créé sur les cendres de l'Ex-association des producteurs de pétrole africains en 2017, l'Organisation africaine des producteurs pétroliers a trois missions principales à savoir : faciliter le transfert d'informations entre ses pays membres, renforcer la collaboration entre les différentes compagnies pétrolières et maintenir une stabilité des prix. Composée à ce jour de 18 pays, elle compte parmi ses pionniers l'Algérie, le Gabon, la Libye et le Nigeria. En effet, l'idée d'une association des producteurs pétroliers africains émerge lors de rencontres informelles entre ces quatre nations dans les années 1980.

J.M.L.

COVID-19

Le Maroc met en place une politique de dépistage de grande ampleur dans le secteur privé

Sur hautes instructions royales, le Maroc a adopté une politique de dépistage massif des salariés des entreprises du secteur privé. Cette campagne permettra aux chefs d'entreprises marocains de protéger les salariés et de limiter le risque de propagation du coronavirus en vue de garantir une reprise des activités dans de bonnes conditions, apprend-on auprès de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

Déployée par la CGEM et le ministère de la Santé, cette opération repose sur des tests PCR qui sont plus adaptés à des

situations où la prévalence du virus est faible.

Pour optimiser les moyens disponibles et augmenter significativement les capacités de tests, le Royaume suit une stratégie de pooling avec comme objectif une montée en puissance pour dépasser 40.000 tests quotidiennement dans les jours à venir.

Aussi, pour garantir un meilleur ciblage, un algorithme a été adopté pour la priorisation des entreprises à tester, sur la base de critères sanitaire, social, sectoriel et économique. Un autre algorithme

a été établi pour le choix des salariés au sein d'une même entreprise.

Par ailleurs, une stratégie de monitoring de l'évolution du virus a été établie à travers la réalisation, sur l'ensemble du territoire, de tests d'échantillons représentatifs par des méthodes sérologiques. Cette campagne de dépistage massif, qui se poursuit depuis le 3 juin dans toutes les régions du Maroc, a connu l'inscription de 350.290 salariés dont 31.000 ont été dépistés, à ce jour, avec la découverte de seulement 2 cas positifs.

La Rédaction

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

IATA

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail:salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

APPEL DE BRAZZAVILLE

Le Congo et la France se souviennent de leur histoire commune

En marge de la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite contre le Nazisme, l'ambassade de France en République du Congo, en partenariat avec le ministère congolais de la Défense, organise une réception le 18 juin au Square de Gaulle.

La rencontre connaîtra la participation des représentants du corps diplomatique, des autorités militaires du Congo, des attachés de défense et de sécurité intérieure près l'ambassade de France sans oublier les coopérants et représentants de la communauté française dans le pays.

Il y a 80 ans que le général de Gaulle, en pleine guerre, isolé, alors que la défaite de la France était déjà consommée et que l'armistice est demandé, lance un appel à toutes les forces patriotiques pour continuer le combat contre l'obscurantisme. Tout en sachant que le sursaut ne pourra provenir que de l'extérieur de l'hexagone. Et, cet appel qui constitue le début d'une épopée avait retenti à Brazzaville, où le rôle essentiel joué par l'Afrique centrale, en général et le Congo, en particulier a permis l'avènement de la France Libre.

« Alors que l'année 2020 est marquée par une série de commémorations des grands moments de l'histoire partagée entre la France et la République du Congo, cette cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 témoigne de la reconnaissance des deux pays pour le rôle décisif joué par l'Afrique centrale dans la victoire contre le Nazisme », souligne les organisateurs de l'événement.

Notons que, compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire, cette réception aura lieu dans le strict respect des gestes barrières et des mesures édictées par les autorités gouvernementales. Elle sera co-présidée par l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau et le ministre congolais de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Rock Ngassakys

VIENT DE PARAÎTRE

« Une femme à succès », premier ouvrage d'Aimey Du Lac

Paru aux éditions L'Harmattan-Côte d'Ivoire le 5 juin 2020, l'ouvrage « Une femme à succès » est un roman de 144 pages plein de rebondissements dans lequel l'auteur raconte le vécu de la famille Avit.

Monsieur Avit est marié à Fina, ce couple a cinq enfants, Avit veut en avoir d'autres. Conseillée par une sage-femme de se reposer et de ne plus en faire pour un bon moment, Fina est d'accord mais, son époux ne l'est pas.

« Tu dois penser à ta vie, tu n'es pas une mère poule, mais une femme, cela pourrait favoriser le vieillissement précoce de tes cellules et fragiliser ton état de santé, tu es à ton cinquième bébé, s'il te plaît sois un peu plus sérieuse que ça, la vie même si on ne l'achète pas, elle coûte chère. Vous faites un bébé ; tout juste après, vous en faites un autre, vous devez penser à vous reposer et surtout que la grossesse précédente s'est terminée par une césarienne, vous et votre époux devriez aussi penser au planning familial et utiliser des méthodes contraceptives », page 13

Le soir, la jeune femme fait part à son mari de son passage chez la sage-femme. Soudain, son mari se met à rougir, une colère monstrueuse s'empare de lui, il pose sur sa femme un regard chargé de réprobation, la somme des questions « Qu'es-tu allée y faire ? Avec l'assentiment de qui ? ». Fina n'a jamais auparavant vu son époux si emporté en présence des enfants. Prise de peur, elle est terrorisée, de même que les enfants, en voyant ce père si décontenancé. Fina et ses enfants se fondent en larmes.

Fina eut honte, son mari la tira dans leur chambre et la menace avec un air très sérieux de ne plus retourner chez aucune autre sage-femme ou dans un hôpital, à moins d'un accouchement. Elle a évité que ses enfants assistent à un tel spectacle qui ne contribue aucunement à leur épanouissement physique et émotionnel. Fina a eu une vie et un parcours émaillés de divers maux et événements malheureux. Elle a su remonter la pente malgré les difficultés qu'elle a rencontrées ; elle n'a pas croisé ses bras. Le viol dont elle a été victime, la quasi division de son foyer, la fougue de son fils aîné, le kidnapping de son bébé juste après la naissance ne l'ont pas découragée de vivre. Aimey Du Lac (Sui Bi Foua Martin Prince Aimé) est un jeune étudiant ivoirien qui poursuit ses études à l'Université Felix Houphouët Boigny de Cocody, en Côte d'Ivoire.

Rosalie Bindika



DISPARITION

Foundoux Mulélé s'en est allé

L'ancien international congolais Léopold Bernard Foundoux Mulélé est décédé le 16 juin à Brazzaville.

Foundoux Mulélé est l'un des pionniers de l'équipe nationale créée en 1962 à l'époque Congo-sport dont il découvre à l'âge de 17 ans et a participé à la première consécration des Diables rouges dans une compétition majeure. Il a gagné la médaille d'or des premiers Jeux africains organisés à Brazzaville en 1965. Le Congo s'était imposé en finale au nombre de corners 7-2 après un score de 0-0 au temps réglementaire devant le Mali. Cinquante-cinq ans après, la génération de Mulélé n'a toujours pas connu de successeurs. Car aucune équipe des Diables rouges n'a pu égaler ses performances dans les sports collectifs en douze éditions des jeux panafricains.

Sa place dans cette équipe qui a gagné de l'or n'était pas le fruit du hasard. L'ancien joueur de Patronage Sainte-Anne, club avec lequel il a évolué pendant vingt ans, avait montré toute l'étendue de son talent lors de la saison 1964. A titre individuel, il a été consacré meilleur joueur du championnat congolais lors de cette saison. Outre la médaille d'or remportée aux premiers jeux africains, le football lui a donné un autre bonheur comme celui de jouer contre le Roi Pelé en 1967 et 1969 lorsque le FC Santos s'est produit à Brazzaville.

« Pelé portait le numéro 10 comme moi. Le hasard a fait qu'on se retrouva face à face. Je l'ai dribblé en lui faisant un petit pont et il est tombé. Le public a crié. Pelé était étonné de voir le public jubilé pour ce geste. Cela m'a immortalisé et Pelé m'a remis son maillot à la fin du match », se souvenait-il. Ce match n'aurait jamais eu lieu sans l'intervention d'Alphonse-Massamba-Débat, président de la République



L'ancien footballeur congolais Foundoux Mulélé/Adiac

de l'époque. C'est lui qui avait désigné un émissaire au Gabon pour négocier ce match, racontait Mulélé à chaque fois quand il évoquait des grands moments de sa carrière.

Et de poursuivre : « Santos dans son programme devrait jouer à Libreville et à Kinshasa en transitant par Brazzaville. Vu les tensions politiques qui régnaient entre les deux pays, la population ne pouvait pas comprendre que Pelé et Santos puissent traverser le pays sans jouer à Brazzaville. Le président Alphonse Massamba-Débat a envoyé un émissaire au Gabon pour négocier ce match. Et il s'est joué le 7 juin 1967 ».

Après avoir raccroché ses crampons, Foundoux Mulélé est resté attaché au football qu'il a tant aimé. Il a été président de la commission du football des jeunes sous la présidence d'Antoine Ibovi entre 2005-2007. Il

était chef de la délégation du Congo lors du tournoi international qui préparait la 15^e édition de la Coupe d'Afrique des nations juniors organisée par le Congo en 2007. C'est une commission qu'il affectionnait car même à l'époque du président Sylvestre Mbongo, il a occupé ce poste avant d'être remercié. Président de l'Union des anciens footballeurs internationaux du Congo, il n'avait cessé de militer en faveur du Mwanafoot et des jeux de l'Onssu dont il était lui-même le vrai fruit. Il s'était montré également actif peu avant l'ouverture des 11^e Jeux africains (les jeux du cinquante-naire) en mobilisant les médaillés des jeux panafricains encore en vie autour de l'Amical des médaillés des Jeux africains. Le 16 juin, Mulélé a ainsi rejoint les siens qui avaient quitté le monde bien avant lui.

James Golden Eloué

Restez en sécurité.
Faites vos transactions bancaires depuis chez vous comme

Wizkid

• Africa • New York • London • Paris

www.ubagroup.com E-mail : cfcubacongo@ubagroup.com Africa's global bank

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015/ TX/ METPFQE/2020
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA DE METIERS RURAUX
A SIBITI DANS DEPARTEMENT DE LA LEKOU MOU**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un CEFA de métiers ruraux à Sibiti dans le département de la Lekoumou », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment R+ 1 de 6 salles de classe ;
- Construction d'un bloc administratif ;
- Construction d'un bloc sanitaire ;
- Construction d'un poulailler ;
- Construction d'une porcherie ;
- Construction d'un bache à eau de grande capacité ;

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2^e étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois au plus tôt et douze (12) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020.

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cents mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 016/ TX/ METPFQE/2020
REHABILITATION ET ELECTRIFICATION DU BATIMENT
DU LYCEE TECHNIQUE MIXTE DE KINKALA**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Réhabilitation et électrification du bâtiment R+ 1 du LTM du lycée technique mixte de Kinkala », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux portant sur les corps d'état suivants :

Travaux préliminaires, terrassements généraux, fondations, élévation, toiture, menuiserie ; faux plafond, électricité, revêtement, peinture, assainissement et aménagement extérieur, branchement du bâtiment par extension au réseau de l'Energie électrique du Congo.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2^e étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) mois au plus tôt et dix (10) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de Cent vingt-cinq (125.000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 Juillet 2020

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES

**IMPRIMERIE DU
BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE

Les familles Nganga, Onanghas et les enfants Ganga Ndiaye ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, père et oncle Pascal Lambert Nganga ndiaye, ancien journaliste de Télé Congo, survenu le 5 juin 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°58, de la rue Tchitondi (en face de l'église kimbanguiste) à Talangaï. Le programme des obsèques se présente ainsi qu'il suit

- Vendredi 19 juin :
- 10 heures : Levée du corps à la morgue municipale du CHU
- 11 heures : Recueillement sur place
- 12 heures : Départ pour le cimetière du Centre-ville
- 14 heures : Retour au domicile et fin de la cérémonie



Le directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale pour le Congo a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de Mlle Paule Mariana Wambat Monga, agent à la direction de Brazzaville, survenu le jeudi 10 juin 2020, en Afrique du Sud, des suites d'une maladie.

La veillée est organisée sur l'avenue Pointe-Hollandaise-bis. Référence : entre la rivière Madoukou et l'immeuble Zara. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 017/ TX/ METPFQE/2020
TRAVAUX DE TRANSFORMATION PAR LA CONSTRUCTION
DU CMI-CETM D'IMP FONDO
EN LYCÉE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE MIXTE**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Transformation du CMI-CET d'Impfondo en lycée d'enseignement technique mixte », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment R+ 1 de 6 salles de classe ;
- Construction d'un atelier industriel;
- Construction d'un logement d'astreinte à 2 foyers;
- Construction d'un bloc sanitaire ;
- Construction d'une bâche à eau.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METPFQE (2ème étage, et immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois au plus tôt et douze (12) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125.000) F CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESIONNEL,
DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01 /PI/METPFQE/2020
Pour le recrutement d'un bureau d'étude**

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer une étude de faisabilité relative à la construction et le contrôle et supervision des travaux d'un lycée professionnel spécialisé à Hinda dans le département du Kouilou.

L'objet de l'étude consiste à analyser et définir les conditions de faisabilité pour la mise en œuvre du projet de construction d'un lycée professionnel spécialisé à Hinda dans le département du Kouilou

La réalisation de l'ensemble de l'étude doit s'effectuer dans un délai de 3 mois. La durée de la mission de contrôle et supervision des travaux sera déterminée par ladite étude.

Les candidats intéressés, à manifester leur intérêt peuvent obtenir des informations complémentaires (TDR) à l'adresse suivante du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures : Cellule de Gestion des Marchés Publics, Secrétariat permanent, immeuble ex-voix de la Révolution en face du stade marchand, 2ème étage.

Le dossier de candidature doit comporter les renseignements suivants :

-La liste des précédents clients pour ce type de mission, année et coût de la mission, nom du représentant du client et les pièces justifiant les services faits ;

-L'adresse complète du candidat en précisant, la localité, la personne à contacter, le téléphone et l'adresse électronique.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé et en version électronique à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020 à 11 heures.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESIONNEL,
DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02 /PI/METPFQE/2020
Pour le recrutement d'un bureau d'étude**

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer une étude de faisabilité relative à la construction et le contrôle et supervision des travaux d'un lycée professionnel spécialisé à Impfondo dans le département de la Likouala.

L'objet de l'étude consiste à analyser et définir les conditions de faisabilité pour la mise en œuvre du projet de construction d'un lycée professionnel spécialisé à Impfondo dans le département de la Likouala.

La réalisation de l'ensemble de l'étude doit s'effectuer dans un délai de 3 mois. La durée de la mission de contrôle et supervision des travaux sera déterminée par ladite étude.

Les candidats intéressés, à manifester leur intérêt peuvent obtenir des informations complémentaires (TDR) à l'adresse suivante du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures : Cellule de Gestion des Marchés Publics, Secrétariat permanent, immeuble ex-voix de la Révolution en face du stade marchand, 2ème étage.

Le dossier de candidature doit comporter les renseignements suivants :

-La liste des précédents clients pour ce type de mission, année et coût de la mission, nom du représentant du client et les pièces justifiant les services faits ;

-L'adresse complète du candidat en précisant, la localité, la personne à contacter, le téléphone et l'adresse électronique.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé et en version électronique à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet à 11 heures.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESIONNEL,
DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 03 /PI/METPFQE/2020
Pour le recrutement d'un bureau d'étude**

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2020, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer une étude de faisabilité pour la construction et le contrôle et supervision des travaux du collège d'enseignement technique agricole (CETA) à OSSAH dans le département des Plateaux.

L'objet de l'étude consiste à analyser et définir les conditions de faisabilité pour la mise en œuvre du projet de construction, de contrôle et supervision des travaux.

La réalisation de l'ensemble de l'étude doit s'effectuer dans un délai de 3 mois. La durée de la mission de contrôle et supervision des travaux sera déterminée par ladite étude.

Les candidats intéressés, à manifester leur intérêt peuvent obtenir des informations complémentaires (TDR) à l'adresse suivante du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures : Cellule de Gestion des Marchés Publics, Secrétariat permanent, immeuble ex-voix de la Révolution en face du stade marchand, 2ème étage.

Le dossier de candidature doit comporter les renseignements suivants :

-La liste des précédents clients pour ce type de mission, année et coût de la mission, nom du représentant du client et les pièces justifiant les services faits ;

-L'adresse complète du candidat en précisant, la localité, la personne à contacter, le téléphone et l'adresse électronique.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé et en version électronique à l'adresse susmentionnée au plus tard le 17 juillet 2020 à 11 heures.

**Fait à Brazzaville, le 03 juin 2020
Le Ministre
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES**

PALU

Seul le congrès peut combler le vide laissé par le décès de Luigi Gizenga

Pour Dorothée Gizenga, la confusion née d'une désignation irrégulière du remplaçant du secrétaire général du Parti lumumbiste unifié (Palu) disparu serait à éradiquer au plus vite possible, de peur qu'elle cause du tort au bon fonctionnement du parti et ne favorise des nouvelles discordes et mésententes entre ses dirigeants.

La sœur du défunt secrétaire général par intérim du Palu, Luigi Gizenga, et cadre de cette formation politique, Dorothée Gizenga, rappelle que le siège de secrétaire général du parti laissé vacant avec le décès de Luigi Gizenga ne pourra être comblé qu'à l'issue d'un congrès. « La chaise vide laissée par Luigi Gizenga ne sera assumée que par son successeur dûment élu au congrès du parti », a-t-elle affirmé au journal la Prospérité.

A en croire ce cadre du Palu, le défunt secrétaire général par intérim s'était organisé, peu avant sa mort, pour mettre en place une commission préparatoire du congrès à la tête de laquelle il l'a placée en qualité de coordonnatrice. Face à cette polémique qui s'installe au sein du parti et de l'opinion sur la succession de Luigi Gizenga à la tête du Palu, Dorothée Gizenga a haussé le ton pour mettre en garde « toutes ces personnes mal intentionnées et en mal de positionnement ». Elle appelle les cadres et tous les membres de cette formation politique à la patience jusqu'à la tenue du congrès au cours duquel sera organisé l'élection pour la succession de Luigi Gizenga au secrétariat général du parti.

Selon Dorothée Gizenga citée par la source, ce congrès se fera en deux phases dont la première, compte tenu de son urgence, consistera à l'organisation de ces travaux dans un délai de trente à quarante-cinq jours après l'inhumation du défunt secrétaire général par intérim. La coordonnatrice de la commission préparatoire du



Dorothée Gizenga/DR

congrès du Palu indique, en synergie avec son équipe, élaborer et formuler à l'intention du bureau politique du Palu des propositions de la tenue dudit congrès. Cette haute structure du Palu, note-t-on, est temporairement coordonnée par le doyen Sylvain Ngabu, secrétaire permanent adjoint.

Cette sortie médiatique de Dorothée Gizenga constitue sa réaction et celle de la famille biologique de feu le patriarche Gizenga, qui ont appris des manœuvres ourdies par certaines cadres et membres de cette formation politique pour la désignation d'un secrétaire général, en vue de combler le vide laissé avec le décès de Luigi Gizenga qui, jusque-là, a assumé l'intérim du secrétaire général, en remplacement de son père, feu Antoine Gizenga Fundji décédé il y a près d'une année. Dans sa réaction, ce cadre du parti et membre de la famille biologique du patriarche Gizenga, qui s'oppose à cette démarche, rappelle

les textes légaux et statutaires qui régissent le Palu et qui indiquent notamment que la succession d'un secrétaire général ne peut être assurée qu'à l'issue du congrès.

Des obsèques dignes pour Luigi Gizenga

Il est rappelé que les résultats de l'autopsie demandée par la famille biologique de feu Luigi Gizenga ont révélé que le secrétaire général par intérim du Palu est mort de la covid-19. A la suite de cette avancée, sa famille biologique ainsi que son parti, le Palu, ont décidé d'organiser ses obsèques. La levée de sa dépouille de la morgue est prévue pour le 18 juin, pour son enterrement à la nécropole Entre ciel et terre. Le programme des obsèques publié prévoit un court passage au siège du Palu en vue de permettre aux cadres et militants de cette formation politique de lui rendre les derniers hommages.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

La covid-19 risque d'éloigner la RDC de l'agenda 2030

Les enfants reporters encadrés par l'Unicef ont exprimé, le 16 juin, lors de la célébration de la journée de l'enfant africain sur le thème « L'impact de la covid-19 sur l'application des droits de l'enfant en RDC », leur crainte de voir que le coronavirus risque d'empêcher le pays de réaliser les dix-sept objectifs de développement durables (ODD) à l'échéance 2030.

Au cours d'une conférence de presse animée par Ketsia Passou et Aristote Mampuya au siège du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE), ces enfants reporters ont souligné que le gouvernement avec ses partenaires dont l'Unicef doivent travailler efficacement pour atténuer les tendances négatives qui s'observent en matière des droits de l'enfant et qui risquent d'annihiler les avancées déjà enregistrées.

La pandémie de la covid-19, ont-ils reconnu, a augmenté les facteurs de risque pour la jouissance des droits de l'enfant. Les pressions qu'elle exerce sur la société ont des lourdes conséquences sur la vie des enfants, sur leur sécurité et sur leur avenir. Les restrictions des mouvements et de distanciation physique risquent de compromettre ou de faire perdre les gains déjà engrangés en matière des droits de l'enfant et ainsi éloigner la RDC de l'agenda 2030, celui de la réalisation des dix-sept ODD.

Les cours à distance ne sont pas bien adaptés

En cette période de crise sanitaire engendrée par la covid-19, le gouvernement congolais avec l'appui de l'Unicef organise des cours à distance pour permettre aux élèves de ne pas perdre l'élan d'apprentissage. Ces cours sont diffusés par quelques chaînes de télévision et radio choisies par le gouvernement. Les enfants reporters qui ont salué cette initiative ont toutefois reconnu qu'elle n'est pas bien adaptée au contexte du pays pour bien de raisons. Selon eux, cette initiative est discriminatoire. Pour Ketsia Passou, ce n'est pas tous les jours qu'il y a du courant. Il y a non plus un horaire, c'est brut. Un élève de scientifique ne peut pas suivre le même cours avec un élève de la section coupe-couture moins encore celui qui fait l'électricité. Il est difficile que l'enseignant réalise que le cours est bien assimilé.

Quant à Aristote Mampuya, il a déploré le manqué d'interaction entre l'enseignant et l'apprenant. Pour lui, la formation consiste à entendre et comprendre. Comment poser une question pendant le cours quand on ne comprend pas ? s'est-il interrogé. Dans le souci de sensibiliser les autres enfants à la covid-19, les enfants reporters réalisent des vidéos sur les sujets qui les concernent, notamment sur la situation des enfants en rupture familiale vivant dans la rue sans aucune protection et ils sont exposés à la maladie.

Blandine Lusimana

IMPÔTS

Barnabé Muakadi prend officiellement ses fonctions

Lors de la cérémonie de remise et reprise, le nouveau patron de la DGI a appelé tout le personnel à un travail en synergie afin de relever les défis qui, selon lui, ne constituent pas des obstacles insurmontables.

Le nouveau directeur général (DG) de la Direction générale des impôts (DGI), Barnabé Muakadi Muamba, a pris officiellement ses fonctions le 16 juin. Présent à de cette cérémonie de remise et reprise, le directeur de cabinet du ministre des Finances a voulu voir le mandat du nouveau DG de la DGI se placer sous les signes de la préservation de la paix sociale, la valorisation des ressources humaines et la préservation d'un climat fort fructueux avec les contribuables.

Une nouvelle page d'histoire

Le patron des impôts a, à son tour, prêché la paix, l'unité et la solidarité au sein de cette régie financière. Pour lui, sa venue à la tête de cette institution ouvre une nouvelle page d'histoire à la DGI. Barnabé Muakadi Muamba, rappelle-t-on, prend les com-

mandes de la Direction des impôts de la RDC dans un environnement très hostile et non favorable lié à la baisse de la demande internationale et l'arrivée de la covid-19. Notant que, dans ce contexte décrit, la croissance sera probablement, d'ici la fin de l'année, de 0,5%, Barnabé Muakadi Muamba promet, par ailleurs, de gagner le pari de la mobilisation des recettes, ensemble avec son équipe, afin de « répondre à l'appel et aux attentes du chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo », qui lui a confié une mission précise à la tête de cette régie financière.

L'action du nouveau DG de la DGI, à l'en croire, s'articulera sur trois axes prioritaires. Il s'agit de l'amélioration de cadre et des conditions de travail, tout en mettant l'homme au centre de



Echange des signataires entre les DG sortant et entrant

l'action ; la relance de la franche collaboration avec la délégation syndicale, un travail en synergie avec tout le personnel de cette régie. Pour atteindre ces objectifs, le numéro un de la DGI a, dorés et déjà, appelé tout le personnel à travailler dans la synergie et à parler le même langage. Pour se

faire une idée exacte de l'institution mise sous sa direction, Barnabé Muakadi Muamba Boss promet de faire un diagnostic général de la régie. « Les défis sont grands mais il n'y a des défis que là où il y a des hommes. Et Ensemble, nous sommes capables de les relever », a-t-il dit.

On rappellera que certaines personnes s'étaient levées contre la nomination de Barnabé Muakadi à la tête de la DGI, évoquant comme prétexte, son ancien grade au sein de cette régie financière. Certains, par contre, ont dit faire confiance à la qualité d'« enfant de la maison » et d'autres du promu. Ils ont salué ce choix fait pas le chef de l'Etat qui, selon eux, ouvrirait de nouveaux horizons à cette institution. Avec la passation officielle de commandement entre l'ancien et le nouveau DG, cette deuxième opinion pense également qu'il était temps pour que tout le monde appuie l'action de la nouvelle équipe dirigeante de cette régie pour l'intérêt de tous. Cet appel va dans le même sens que le vœu émis par Barnabé Muakadi, lors de sa prise officielle des fonctions.

L.D.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ MPSIRTACMM /2020 RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES (REDISSE) EN AFRIQUE CENTRALE, PHASE IV

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale, Phase IV », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Coordonnateur du Projet REDISSE IV.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

- En matière technique :
 - assurer la coordination de la réalisation des activités du projet REDISSE IV telles que prévues dans les quatre composantes ;
 - veiller à la préparation du plan de travail annuel et à sa mise en œuvre ;
 - suivre et évaluer l'exécution des activités du projet ;
 - assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes y compris la société civile dans la mise en œuvre du Projet ;
 - veiller à l'exécution des activités dans les délais prévus dans le PTBA et le PPM ;
 - organiser et participer aux différentes missions de supervision et d'évaluation du Projet par la Banque Mondiale et par les tiers ;
 - informer régulièrement la tutelle, les bénéficiaires et la Banque Mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées ;
 - veiller au suivi régulier des indicateurs du Projet.
- En matière de gestion administrative et du patrimoine :
 - engager le projet dans le cadre de sa mise en œuvre ;
 - signer des actes administratifs et autres

- documents du projet ;
- représenter le projet auprès des tiers, des partenaires et autres administrations publiques ;
- servir de point focal du Gouvernement vis-à-vis de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ;
- veiller à la bonne gestion du patrimoine du projet.
- En matière de gestion financière :
 - veiller à l'exécution financière de toutes les activités du projet en conformité avec les procédures comptables et financières définies dans le Manuel de Procédures ; et
 - veiller au strict respect de l'Accord de Financement du Projet.
- En matière de gestion du personnel :
 - veiller à la bonne gestion du personnel du projet ; et
 - veiller au respect des critères de performance respectifs des membres du personnel et l'évaluer.
- En matière de passation de marchés :
 - présider les commissions d'ouverture et d'attribution des marchés ;
 - valider les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et les demandes de propositions ;
 - conclure les contrats en s'assurant de leur conformité avec les procédures de la Banque Mondiale ;
 - approuver ou rejeter après examen, tous les projets de contrats non conformes à l'accord de financement et les soumettre à la Banque Mondiale ;
 - veiller à la préparation du Plan de Passation de Marchés (PPM) et du budget annuel du projet et à leur exécution ;
 - veiller à la mise en œuvre du Plan de Passation de Marchés et le respect des règles de passation de marchés ;

- transmettre les demandes de non objection à la Banque mondiale.

3. Les Consultants individuels sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations / stages ; les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4. Profil du consultant :

- Etre titulaire minimum d'un diplôme supérieur (BAC + 5) en Management ou Sciences de gestion, ou toute autre discipline équivalente (MBA, Master 2, DESS, DESCF....) dans une institution universitaire connue ;
- Avoir une expérience professionnelle au moins de 10 ans dont 5 ans comme Manager ou Directeur de projet dans une entreprise privée ou un établissement public ;
- Avoir été responsable d'une équipe pendant au moins 3 ans à l'étranger ou au sein d'un organisme international ;
- Justifier d'une bonne gestion de fonds et de budget d'au moins 20 millions de dollars.
- Aptitude à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, sous pression et dans les délais ;
- Excellente maîtrise du français et de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint) ;
- La connaissance des logiciels d'enquête et de surveillance épidémiologique serait un atout supplémentaire ;
- Bonne capacité d'analyse, d'innovation et de

- créativité ;
- Être exempt de tout conflit d'intérêt.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 06 juillet 2020 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET REDISSE IV »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES (REDISSE) EN AFRIQUE CENTRALE, PHASE IV
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél: +242 22 613 31 08 :
E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 juin 2020
Le Coordonnateur du PSTAT,
Patrick Valery ALAKOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ MPSIRTACMM /2020 RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION FINANCIERE DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES (REDISSE) EN AFRIQUE CENTRALE, PHASE IV

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale, Phase IV », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Spécialiste en Gestion Financière du Projet REDISSE IV.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

- Appuyer les différents ministères bénéficiaires ainsi que l'Unité de Gestion du projet dans la préparation des budgets associés aux plans de travail annuel ;
- Etablir les lignes budgétaires et assurer l'adéquation des inscriptions budgétaires avec la décomposition du projet afin de réaliser le suivi financier par l'intermédiaire de la Gestion Intégrée des Dépenses (GID) en cohérence avec les tableaux de suivi de la Banque mondiale ;
- Assister le Coordonnateur et le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) dans l'élaboration des conventions et contrats qui seront passés dans le cadre du projet,
- Mettre en œuvre des procédures de décaissement et de réapprovisionnement des comptes du bailleur de fonds soutenant le projet ;
- Produire le tableau de bord trimestriel ;
- Assurer le suivi administratif des procédures d'appel d'offres et aider le SPM dans l'élaboration des conditions de paiement ;
- Assurer le suivi financier des différents marchés passés avec les consultants et des entreprises dans le cadre du projet ;
- Réaliser le suivi des besoins en trésorerie ;
- Mettre en place un contrôle financier interne et la vérification des comptes selon les normes internationales d'audit, y compris l'audit des dépenses pour lesquelles des retraits de fonds des bailleurs de fonds sont effectués sur la base de relevés de

- dépenses ou de mémoire de dépenses ;
- Produire des états financiers consolidés ;
- Mettre à jour tous les trois mois le coût réel des activités par rapport aux prévisions initiales et émettre des recommandations pour respecter les budgets alloués ;
- Mettre à jour des fiches de marchés et le suivi des engagements ;
- Extraire du système, dans les délais impartis, les états financiers, les rapports de justification de dépenses et les rapports financiers intermédiaires pour le projet selon le format approuvé par la banque mondiale ;
- Appuyer le Coordonnateur dans l'élaboration des rapports périodiques à destination du Comité de Pilotage et de la Banque Mondiale selon les arrangements convenus dans l'accord de financement ;
- Mettre en place les procédures pour (a) les paiements à tous les niveaux du programme et (b) la transmission et la prise en compte des pièces justificatives des dépenses ;
- Préparer et assister les missions de suivi et supervision des bailleurs de fonds, ainsi que les missions d'audit externe ;
- Appuyer la mise en œuvre d'un système d'archivage (papier et électronique) des documents et justificatifs comptables et financiers afin de faciliter le travail des audits interne et externe ;
- Exécuter toutes les autres tâches relatives à la gestion financière, à la demande du Coordonnateur du projet.

3. Les Consultants individuels sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations / stages ; les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus

- dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4. Profil du consultant :

- Niveau académique : un diplôme supérieur (BAC+5) en sciences de gestion, comptabilité ou toute autre discipline équivalente (Master 2, MSTCF, DESCF/DSCG, DESS....) dans une institution universitaire connue ;
- Avoir une expérience de cinq (5) ans minimums en gestion administrative et financière dans une entreprise privée ou un établissement public, dans les projets de développement, ou autre expérience professionnelle jugée équivalente (en cabinet d'audit et d'expertise comptable) dont au moins 3 ans à un poste de responsabilité ;
- Avoir une expérience en tant que responsable de service comptable et /ou financier dans le secteur privé, une expérience dans le secteur public et notamment en République du Congo serait un atout supplémentaire ;
- Avoir des connaissances de la comptabilité générale et analytique, ainsi que de la gestion de portefeuilles complexes (projets des bailleurs de fonds) ;
- La connaissance des règles et procédures de la Banque mondiale (comptabilité, budget, procédures de décaissements, passation des marchés etc.) serait un atout ;
- Avoir une capacité de synthèse et de planification de travail pour le respect des délais impartis ;
- Avoir une bonne connaissance des différents logiciels comptables et financiers de gestion de projets, la connaissance de la Gestion Intégrée des Dépenses serait également un atout supplémentaire ;
- Maîtriser les logiciels courants tels que Word, Excel, Access, MS Projet et PowerPoint ;
- La connaissance de l'Anglais serait un atout supplémentaire ;
- Bonne connaissance des principes de gestion financière, administrative et des techniques comptables ;

- Avoir de l'expérience de l'utilisation des logiciels comptables usuels ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression et de façon autonome ;
- Avoir une excellente capacité à aider au changement organisationnel.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 06 juillet 2020 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION FINANCIERE DU PROJET REDISSE IV »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES (REDISSE) EN AFRIQUE CENTRALE, PHASE IV
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél: +242 22 613 31 08 :
E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 juin 2020
Le Coordonnateur du PSTAT,
Patrick Valery ALAKOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003 / MPSIRTACMM / 2020 RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES (REDISSE) EN AFRIQUE CENTRALE, PHASE IV

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale, Phase IV », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Spécialiste en passation des marchés du Projet REDISSE IV.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

- mettre en place un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant : (i) la planification des opérations de passation des marchés ; (ii) le suivi de l'avancement ; (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés ;
- planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fournitures et travaux pour chaque sous-composante ;
- élaborer tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures de l'Unité d'Exécution du projet, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet ;
- assurer la qualité de l'ensemble du processus d'acquisition, et plus précisément de ce qui suit :
- faire le suivi, auprès des services techniques bénéficiaires ou de l'Unité de Gestion du projet, (i) de la préparation et de la finalisation des termes de référence (TDR) pour les acquisitions de services de consultant ; et (ii) des spécifications techniques des biens et travaux ;
- assurer le contrôle de qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) préparés par les unités techniques devant être soumis à la non objection de l'IDA et assurer leur transmission/vente selon le cas ;

-procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons ;

-veiller à la bonne gestion des appels d'offres en cours ;

-participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et assurer le contrôle de qualité des rapports d'ouverture des offres et propositions reçues, préparés par les unités techniques ;

-assurer le contrôle de qualité des rapports d'évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions ;

-être l'interlocuteur du bailleur de fonds pour toutes les questions relatives à la passation des marchés, notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non objections du bailleur de fonds ;

-assister les Unités techniques dans la préparation des contrats, après l'obtention des avis de non objection si requis et veiller à leur signature par les personnes habilitées à le faire ;

-concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés ;

-mettre en place un système de classement des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori de l'IDA ;

-fournir un appui conseil à l'Unité de Gestion du projet en matière d'interprétation des clauses contractuelles, de prévention des litiges et de gestion des éventuels différends ;

-assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de transfert de compétence en pas-

sation de marchés à l'assistant qui l'accompagnera dans l'exercice de ses fonctions ainsi qu'à tous les acteurs du Ministère de la santé impliqués dans la gestion fiduciaire.

3. Les Consultants individuels sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4. Profil du consultant :

-au moins un diplôme universitaire (de niveau bac + 3, Bac +4 ou Bac +5) en sciences de gestion, Economie, Droit, administration des affaires, Ingénieur en génie civil, architecte ou équivalent d'une université reconnue ;

-une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés en générale et des règles de procédures de passation des marchés des banques multilatérales ;

-une expérience d'au moins quatre (4) ans dans le domaine de la passation des marchés, dont trois (3) ans en rapport avec le domaine de la santé pour des projets financés ou cofinancés par les banques multilatérales de développement ou du Gouvernement du Congo ;

-une bonne connaissance des logiciels usuels (Word, Excel, Power Point et autres outils de communication) ;

-une parfaite maîtrise de la langue française ;

-une connaissance passive de l'anglais serait un atout ;

-une bonne aptitude à travailler en équipe et

sous pression ;

-une formation additionnelle en passation de marché sur les procédures des partenaires multilatéraux et bilatéraux est souhaitée.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 06 juillet 2020 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET REDISSE IV »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES (REDISSE) EN AFRIQUE CENTRALE, PHASE IV
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08 ;
E-mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 juin 2020
Le Coordonnateur du PSTAT,
Patrick Valéry ALAKOUA.-



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



VIE DES PARTIS

PCT Pointe-Noire lance la campagne de restructuration

Les retrouvailles ont eu lieu, le 15 juin, au siège du Parti congolais du travail (PCT), situé dans le 2^e arrondissement de la ville océane, Mvou-Mvou, sous la houlette de Victor Foudi, président du conseil fédéral.



Tribune officielle de la cérémonie

Dans son mot de circonstance, Victor Foudi a expliqué qu'au cours de cette restructuration, il y a une action très importante, notamment le recensement des membres du parti pour intensifier l'enracinement du PCT et densifier l'occupation de celui-ci dans les blocs en vue de l'augmentation du nombre des militants par mètre carré dans chaque cellule. C'est à la base que la moisson est la plus déterminante et capable de déclencher l'énergie utile et nécessaire pour alimenter la chaîne des organes et instances intermédiaires et de base, a-t-il signifié.

Selon l'orateur, les descentes effectuées dans les quarante-cinq quartiers et vingt-trois villages de Pointe-

Noire du 13 mai 2018 au 8 août 2019 dernier, dans le cadre de la visite des organes intermédiaires et de base de la fédération PCT Pointe-Noire dont les résultats disponibles ont permis de vérifier l'effectivité du parti et de réaliser le complètement de ces organes et instances. Ce travail, réalisé avec minutie dans un climat favorable et hors campagne électorale, doit se faire aujourd'hui dans le strict respect des mesures barrières édictées pour lutter efficacement contre la propagation du coronavirus. Le contexte sanitaire actuel, a-t-il poursuivi, exige la prudence, la discipline et l'abnégation pour renforcer le succès de cette campagne dans le respect scrupuleux

des instructions du secrétaire général Pierre Moussa, à savoir veiller à l'unité, la cohésion et la discipline, privilégier l'intérêt général du parti au détriment des intérêts subjectifs de chacun, responsabiliser les cadres méritants en faisant preuve d'un maximum d'objectivité. « Je vous invite tous à une implication inconditionnelle à cette campagne de restructuration parce que le membre du parti, quel que soit son rang, doit appartenir à une cellule. Aussi, il doit travailler en permanence avec l'organe du parti de son lieu d'habitation ou d'encrage et participer activement à la vie du parti », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

COVID-19

Mercy Ships fait un don à l'hôpital Adolphe-Sicé

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19), l'organisation internationale Mercy Ships par le biais de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo a remis, le 16 juin à Brazzaville, des lots d'équipements de protection individuelle destinés aux personnels de l'hôpital Adolphe-Sicé à Pointe-Noire.



Eboukewa Mesmin Roch réceptionnant le don de Mercy Ships

Composé de cinq-cents ensembles contenant chacun une charlotte, une paire de lunettes médicales, un masque de type FFP2, une paire de gants d'examen, une sur-blouse de type chirurgical et une paire de couvre-chaussure, le don a été réceptionné par le directeur administratif et financier de l'hôpital Adolphe-Sicé, Eboukewa Mesmin Roch, représentant Jean Raoul Chocolat, directeur général de ladite structure. « Au nom du docteur Jean Raoul Chocolat, je dis merci à Mercy Ships, qui est un partenaire de longue date, ainsi qu'à l'OMS, pour ce don qui nous a été dédié. Nous vous rassurons que ces kits seront utilisés à bon escient pour le bien-être de notre personnel et de nos patients », a-t-il déclaré.

Conscient de l'impact de la crise sanitaire due au coronavirus, avec des implications sociales et économiques qui déstabilisent le monde, Lucien Manga, représentant résident de l'OMS au Congo, a souligné que « l'heure est donc à la solidarité entre les peuples et au renforcement de la coopération internationale entre les différents acteurs de la santé en Afrique. C'est dans ce cadre que Mercy Ships s'engage aux côtés du gouvernement de la République du Congo afin de soutenir ses efforts contre la pandémie de Covid-19 ».

Mercy Ships se réjouit de l'excellence des relations de partenariat avec le gouvernement congolais depuis la signature de l'accord signé le 31 janvier 2013. Les dernières missions humanitaires de cette organisation en terre congolaise remontent à août 2013 et juin 2014.

Notons que Mercy Ships est une organisation internationale basée sur des valeurs chrétiennes, dont la mission est d'accroître l'accès aux soins de santé à travers le monde. Par la mise en service du plus grand navire-hôpital privé au monde, l'Africa Mercy, Mercy Ships travaille en partenariat avec de nombreux pays en développement pour les aider à renforcer leurs propres systèmes de soins de santé.

Merveille Atipo et Gloria Lossele

PONTON AWARDS 2020

La première édition se tiendra le 15 août dans la ville océane

La soirée du mérite ponténégrin a été annoncée, le 15 juin, au cours d'une conférence de presse animée par Gildas Bakala, président directeur général de l'agence Prescom media, l'organisatrice de l'évènement.

Ponton Awards récompense les personnes physiques ou morales qui couvrent en premier lieu la localité de Pointe-Noire et qui se distinguent dans leurs domaines respectifs. L'activité qui récompensera les meilleurs dans leur catégorie a pour crédo : « Vos actions ne seront plus ignorées, oubliées ou négligées », a dit Gildas Bakala qui a ensuite énuméré les différentes catégories d'où sortiront les primés.

L'excellence entrepreneuriale primera les entreprises congolaises pour leurs idées novatrices, leur impact social et leur passion, l'engagement jeunesse primera des acteurs qui s'impliquent dans l'orientation de la jeunesse et participent à leur développement, les sociétés culturelles qui accompagnent les projets culturels recevront aussi



Gildas Bakala présentant Ponton Awards Crédit photo»Adiac»

une distinction, tout comme les modèles artistiques, l'excellence sport, la cinquième catégorie, honorer des acteurs qui ont des idées novatrices, un impact social et une passion.

Selon Gildas Bakala, l'appel à candidatures et les propositions du jury constituent les deux vo-

lets d'où sortiront les méritants. Les candidats par catégorie sont d'abord soumis au premier vote du jury avant de passer au vote final. Les avis du grand public seront également pris en compte par messagerie. La liste des nominés, quant à elle, sera rendue officiellement publique. « Une démarche

de transparence voulue par les organisateurs soucieux de voir cet évènement contribuer à l'excellence à travers la récompense de l'effort. Le jury compétent professionnel et impartial composé de cinq personnes émérites évoluant dans divers domaines (qui ont été présentées lors la

conférence de presse) ne fait que renforcer cet attrait vers la distinction du mérite, la marque de fabrique de Ponton Awards », a-t-il signifié.

Avant le 15 août, le chronogramme de l'évènement prévoit la publication de l'accréditation de la zone 2 et la publication de la liste des nominés le 1er juillet. Le 10 juillet interviendra le lancement du vote public qui sera clôturé le 10 août. Le trophée, l'attestation et les bons d'achats et les appareils électroménagers sont les principales récompenses que recevront les distingués. Pour avoir longtemps collaboré à Prescom Media, Yves Saint Lazare, l'artiste musicien disparu la semaine dernière à Pointe-Noire sera honoré par un trophée qui portera son nom.

Hervé Brice Mampouya

BOUENZA

Le PAM et le Canada lancent la production industrielle du «Mbala Pinda»

Afin de répondre efficacement à la crise sanitaire causée par la pandémie du coronavirus, l'ambassadeur du Canada en République du Congo, Nicolas Simard, et le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), Jean-Martin Bauer, se sont rendus, le 16 juin à Madingou dans le département de la Bouenza pour visiter les groupements de femmes productrices d'encas nutritifs locaux à base de manioc et de cacahouète, communément appelés «Mbala pinda».

En présence du préfet de la Bouenza, Jules Mounkala Tsoumou qui a personnellement accompagné ses hôtes dans tout le processus de lancement de ce nouveau projet à caractère socio-économique, le groupement Bidu Bu Buala a présenté la particularité de ce produit. Pour officialiser le lancement de ce projet de production en masse des Mbala Pinda», la délégation a assisté à la fabrication et la préparation de ce produit de consommation made in Congo avant de les distribuer aux élèves de l'école Kimboaka qui, préparent les examens d'Etat. « Depuis 2019, le PAM travaille avec de nombreux partenaires pour soutenir la chaîne de valeur du manioc au Congo. Nous sommes heureux à pouvoir compter sur le gouvernement congolais dans ce projet. Cet aliment est très spécial parce qu'il est nutritif et nous allons soulager le travail de ces femmes en leur dotant de matériel adéquat. Ce produit nutritif et délicieux sera distribué dans les écoles. Tout le processus de fabrication de ce met respecte totalement l'environnement puisqu'il est exclusivement utilisé avec des composants biodégradables », a signifié Jean-Martin Bauer.

Financé par le Canada et mis en œuvre par le PAM, ce projet vise à atténuer les impacts de la Covid-19 sur l'économie, la nutrition et la santé de la population en soutenant l'autono-



Démonstration de l'une des étapes de fabrications «Mbala pinda»Adiac

misation du système alimentaire local grâce à trente-huit mille quatre cents Mbala Pinda» qui seront produits par semaine.

Selon l'ambassadeur du Canada, ce projet qui permet d'utiliser la cuisine congolaise pour venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité sanitaire met en valeur les atouts de la gastronomie locale. « Le coronavirus, c'est la santé et la santé c'est d'abord une

bonne alimentation. Cette intervention mise en œuvre par le PAM permettra de réduire l'impact de la crise nutritionnelle qui touche particulièrement les femmes et les enfants. L'urgence sanitaire doit être traitée en même temps que l'urgence alimentaire parce que la crise actuelle n'a

pas de frontière. C'est ce que nous faisons en appuyant les autorités congolaises dans les domaines de la santé et de la sécurité alimentaire », a déclaré Nicolas Simard.

Pendant dix mois, cent soixante femmes de seize groupements de Loudima et Madingou seront soutenues en recevant des équipements de transformation de manioc. Ainsi, à l'exception de la population de certaines localités qui bénéficieront gratuitement de ce met traditionnel, il y a aussi les trois mille élèves d'école primaire retenus dans le programme de cantines scolaires, des personnes vulnérables se trouvant dans les centres de santé comme les femmes enceintes, allaitantes et les jeunes enfants.

Les principaux bénéficiaires de ce projet, à savoir les groupements de femmes productrices de «Mbala Pinda» qui se sont engagées à multiplier leur production estiment que chaque partie prenante trouvera son compte à condition que l'accompagnement soit pérenne.

Rude Ngoma

C'est quoi le «Mbala Pinda» ?

Considéré comme un encas nutritif, le «Mbala Pinda» est un produit originaire de la tribu Kuni qui est essentiellement composé de pâtes de manioc et de cacahouète. On y ajoute parfois d'autres ingrédients comme du sel ou du piment. Selon certaines sources locales, il a été fabriqué pour la première fois dans le district de Loudima (Bouenza), il y a plus d'un siècle avant sa vulgarisation dans les régions voisines. Son origine remonte, en effet, à l'époque coloniale, les femmes ont dû trouver un repas froid énergétique, facilement transportable et conservable pour leurs maris, qui se déplaçaient pour des travaux d'intérêt communautaire sous l'administration coloniale. Ce mets unique et délicieux était emporté par les hommes qui se rendaient dans des chantiers. Il leur permettait d'avoir à manger en permanence durant les travaux et les trajets. A en croire, Misette Tsoko, l'une des spécialistes de ce produit à Madingou, avec le «Mbala Pinda» l'on est assuré de passer toute une journée sans consommer d'autres produits. « Souvent nous le prenons le matin puis, nous partons effectuer nos travaux champêtres normalement et rentrons à la maison sans avoir faim », a confessé cette femme de Madingou.

MUSIQUE SACRÉE

Alvine Kiss dans «Mu Fuku Dina»



La chanson «Mu Fuku Dina» est le titre phare du maxi single de trois titres intitulé « Gloire à l'agneau », que le chanteur Alvine Prince Dieuveil Kiss a lancé sur le marché du disque. « Minu Kiéto » ; « Je t'adore » ; « Mu Fuku Dina » sont les trois titres de ce maxi single. Diffusé sur plusieurs chaînes, le message que fait passer Alvine Prince Dieuveil Kiss, à travers ces louanges, est l'Amour de Dieu qui devrait régner en chacun de ses enfants.

Artiste chrétien, Alvine Prince Dieuveil Kiss, plus d'un quart de siècle de vie, a débuté sa carrière musicale sacrée en 2010, par l'orientation d'une amie qui s'appelle Chloé Yessé à l'école de dimanche (Ecodim). Il a, par la suite, profité de l'expérience de son grand frère Davy Arsène Bantsimba pour se perfectionner. C'est finalement en 2013, soit trois ans après qu'il a enregistré sa première chanson avec les sœurs Made et Colombes.

En 2016, le chanteur Alvine Prince Dieuveil Kiss a eu la grâce de chanter avec un autre frère Arsène Nguélé, ainsi qu'avec le pasteur Marcel Boungou. En 2018, il a participé dans « The creep » du frère Mon Désir Ety. Avant de réaliser son premier clip qui est disponible même sur toutes les plateformes de téléchargement.

Comme projet, le chanteur Alvine Prince Dieuveil Kiss, veut lancer plusieurs opus pour édifier le peuple de Dieu ainsi qu'organiser plusieurs concerts.

Bruno Okokana

TRIBUNE LIBRE

Juin 1997-Juin 2020 : 23 ans déjà !

L'association calendaire de ces mois et années n'est pas une méditation sur une période obscure. Le souvenir encore vivace dans la narration de ce que connut notre pays un certain 5 juin 1997 n'est pas qu'affaire d'historiens. Même si eux pourront, par la compétence historiographique avérée, laisser à la postérité une lecture de l'histoire du Congo dont les leçons serviront aux générations futures, d'autres qu'eux sauront aussi aider à apporter une part de cette mémoire transmissible qui crie : « Plus jamais ça ». Les acteurs d'aujourd'hui, dans la diversité de leurs rôles et fonctions, sont à la tâche pour cela. Après plus de deux décennies, nous pouvons affirmer que si le présent vient à manquer de passer, il laisse l'avenir en déshérence.

Les vingt-trois années qui se sont écoulées depuis le déclenchement de ce que l'on appelle communément « La guerre du 5 juin 1997 » marquent les chemins de l'histoire de notre nation. Celle-ci n'en finit pas de regarder demain avec l'espérance collée à

l'action. Vingt-trois ans, dans l'histoire d'une nation, c'est peu, diraient certains. Mais pour la génération qui a connu les errements d'une jeune démocratie, les leçons qu'elle tire ne peuvent que la conduire à revisiter ses certitudes. Elle en sort renforcée à l'idée que nul ne choisit son histoire. Il l'assume, bon gré mal gré, en se forgeant une armure de marche vers la consolidation de la paix. C'est tout le sens de la marche que notre pays entreprend depuis lors sous la gouvernance du président Denis Sassou N'Gouesso.

Evoquer ces souvenirs n'est en rien une sollicitation des dynamiques qui poussèrent les Congolais à basculer dans la violence meurtrière. L'histoire retiendra que n'eût été l'implication personnelle du président Denis Sassou N'Gouesso à trouver une solution à cette crise, nul ne sait quelle aurait été l'issue de cette guerre. Notre pays regarde ce passé de douleur avec lucidité. Il sait que les mots et les choses qui l'ont conduit, à un moment donné, au bord du précipice ne disaient pas assez ce qui a fondé le socle de notre vivre-

ensemble. Si nous avons pu traverser cette vallée de larmes, c'est parce que nous pouvons encore nous abreuver à la source nourricière, ce profond sentiment d'appartenance à un pays, à une nation. Rien ne nous empêche, au point où nous en sommes, d'affirmer une telle vérité : notre mémoire s'enracine dans la réalité qui se construit jour après jour. Si juin 1997 demeure un tournant inoubliable de l'histoire politique et sociale de notre pays, c'est parce que cette date représente un ordre de choses qui remet tout en question. Les événements successifs qui ont aidé à raffermir le lien social participent de cette volonté de faire le tri entre ce qui unit et ce qui divise.

Ici, le choix est clair. Un pays, pour devenir une vraie nation, se tisse ses racines autour des traits d'identité qui convergent vers un même idéal. La construction nationale étant affaire de tous, il va de soi qu'elle ne peut reposer exclusivement sur des acteurs engagés dans l'action publique. Il exige de nous tous, filles et fils du Congo, de participer à la pérennisation des acquis essentiels,

à leur précieuse conservation pour la postérité.

Il n'est pas étonnant, dans cette perspective, que le souvenir de juin 1997 prenne parfois des airs de deuil et de mélancolie, de révolte intérieure ou d'incrédulité, de détermination ferme à vivre heureux. Au-delà du questionnement permanent somme toute légitime, l'acte de se souvenir est la voie par laquelle notre identité collective fait des choix sur ce qui constitue des valeurs à promouvoir. C'est en cela que la singularité de cet événement nous pousse à le maintenir vivant, comme un point qui éclaire les sentiers de nos vies. Pour mieux sauvegarder ce passé, au présent, il faut donner à cet événement sa signification qui instruit encore les témoins d'hier et les acteurs d'aujourd'hui à crier fort notre espérance. Nous passerons ainsi du souvenir de la guerre à la mémoire de la paix pour tous. Cette invite adressée aux Congolais d'aujourd'hui est l'insigne appel à répondre unanimement à la volonté de construire ensemble notre nation.

Bélinda Ayessa